

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Le département de l'Hérault doit économiser 4 millions de m<sup>3</sup> d'eau**  
**Les acteurs des territoires du sud de la France se mobilisent pour mieux partager l'eau**

Montpellier, le 16 mars 2017. A l'occasion de sa [journée d'information sur le partage de l'eau et les plans de gestion de la ressource en eau](#) organisée ce jour, l'[agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse](#) a réuni 170 participants (agriculteurs, collectivités et industriels) pour faire le point sur les efforts d'économies d'eau à réaliser dans un contexte de changement climatique, sur les réussites en matière de partage de la ressource et les financements qu'elle propose pour accompagner les projets.

Objectif : montrer que sans plan pour gérer durablement les ressources, les situations de crise vont se multiplier, a fortiori avec le dérèglement climatique, jusqu'à pénaliser le développement économique sur les territoires.

➤ **1,1 milliard de m<sup>3</sup> d'eau annuel prélevés**

Rivières à sec l'été, arrêts sécheresse, arrêts d'exploitation... L'eau des rivières et des nappes n'est pas inépuisable. Le département de l'Hérault, et plus largement le Languedoc-Roussillon, avec un déficit estimé à 80 millions de m<sup>3</sup>, soit l'équivalent de la consommation d'une ville de plus d'1 million d'habitants, connaissent des situations de manque d'eau à répétition. Elles se produisent souvent l'été alors que la demande en eau est forte avec l'arrivée des touristes et les besoins pour l'agriculture.



Source : agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Une étude de Météo France sur l'évolution du climat depuis 50 ans en Languedoc-Roussillon montre une hausse des températures de 0,3°C en moyenne avec une accentuation depuis 1985, et une prévision d'environ + 4°C à l'horizon 2100, s'il n'y a pas de réduction forte des émissions de gaz à effet de serre. Les précipitations enregistrent une baisse de 16 % à Sète depuis 40 ans et même de 24 % l'été, avec des sécheresses en progression.

➤ **Partager l'eau pour éviter les crises**

A l'heure où 57 % des territoires du sud de la France sont en déficit d'eau chronique, chaque usager doit participer à l'effort en portant des projets d'économie d'eau. Cela passe par la mise en place de plans de gestion de la ressource en eau (PGRE) qui nécessitent une concertation entre les acteurs d'un même territoire. Les solutions sont à portée de main.

En ville, réparer les fuites des réseaux d'eau potable et d'irrigation est essentiel quand on sait que 1 litre d'eau sur 4 n'arrive pas au robinet. Dans les champs, l'irrigation gravitaire consomme 4 fois plus d'eau que l'arrosage par aspersion ou au goutte à goutte.

**Ça chauffe, partageons l'eau !**



Film d'animation sur le partage de l'eau et le plan de gestion de la ressource en eau

Durée : 4' – mars 2017 ©Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse / Big Bang communication

Le changement de techniques culturales et de process industriels pour recycler l'eau permet également des économies d'eau. Tout est question de partage pour maintenir l'équilibre entre les besoins de la rivière et ceux des usagers.

➤ **Aude Fresquel : 1<sup>er</sup> plan de gestion de la ressource adopté en Languedoc-Roussillon sur les 15 à élaborer**

Dans l'Aude, par exemple, où la question agricole est centrale (75 % des prélèvements vont à l'agriculture,



contre 5 à 10 % pour l'eau potable de 350 000 habitants) le diagnostic de 2011 à 2013 a confirmé un déficit chronique de 37 millions de m<sup>3</sup> d'eau de juin à octobre. « *En un demi-siècle, nous avons perdu 2 m<sup>3</sup> d'eau par seconde à l'embouchure de l'Aude,* explique Jacques Chabaud, directeur de l'Etablissement public territorial de bassin de l'Aude. La profession agricole s'est fortement mobilisée pour construire le PGRE de l'Aude, adopté en janvier dernier. Avec 87 actions, il cible en priorité les économies d'eau, **avec un potentiel de 33 millions de m<sup>3</sup> d'ici à 2021,** « *soit 90 % du déficit,* note Jacques Chabaud, *qui seront majoritairement gagnés en colmatant les fuites dans les canaux et en restaurant les*

*prises d'eau du réseau.* ». Le 2<sup>e</sup> pilier de ce plan est de compenser les volumes prélevés, en lâchant de l'eau de certains barrages quand le débit est trop faible en été. C'est une ressource de 23 millions de m<sup>3</sup>.

➤ **L'agence de l'eau finance les projets jusqu'à 80 %**

Les plans de gestion de la ressource facilitent l'accès à certaines aides de l'agence de l'eau. Pour Laurent Roy, directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, « *la cohérence des PGRE se construit sur le terrain : ils s'appuient sur un diagnostic, pour engager une démarche collective et programmer des mesures adaptées à la fois aux acteurs et au territoire. C'est pourquoi, aujourd'hui, les PGRE deviennent le passage obligé pour déclencher des aides de l'agence pour les projets de substitution de la ressource en eau*».

Les aides peuvent monter jusqu'à **80 % du montant** des dépenses, pour les projets les plus divers : études ou travaux, réfection de réseaux d'eau potable, ou de canaux, passage de l'irrigation à l'aspersion ou à l'arrosage au goutte-à-goutte, changement de process industriel, construction de retenue collinaire, substitution d'un captage par un autre...

**A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - [www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr) - [@SauvonsLeau](https://twitter.com/SauvonsLeau)**

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, dédié à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général. Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs... Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières et protéger la biodiversité aquatique. L'agence de l'eau emploie 370 personnes et dispose d'un budget annuel d'environ 500 millions d'euros.

**Contacts presse**

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – Valérie Santini : 06 33 03 76 24 [valerie.santini@eaurmc.fr](mailto:valerie.santini@eaurmc.fr)

Agence Plus2Sens – Meryl Gilgenkrantz – 04 37 24 02 58 - [meryl@plus2sens.com](mailto:meryl@plus2sens.com)

Agence Plus2sens – Laurence Nicolas – 04 37 24 02 58 - [laurence@plus2sens.com](mailto:laurence@plus2sens.com)